

9 mars 2011 : le déclin de Bernard Tréhet sera-t-il confirmé dans les urnes ?

I - Bernard Tréhet Une impopularité qui s'affirme.

Les élections cantonales 2004 ont démontré que la popularité de Bernard Tréhet était en net recul (voir documents ci-dessous)

7 ans plus tard, elle est en chute libre. Cette évolution trouve son explication dans :

- **L'usure du pouvoir** liée à la durée de son exercice (30 ans au moins), à son mode d'exercice (autocratie brutale), à l'âge de celui qui se représentera en 2011 (près de 70 ans).

- **La gestion calamiteuse des finances locales.** Le premier gestionnaire de la ville et de la Communauté de Communes est incorrigible. **La situation extrêmement critique** que dénonçait il y a quelques années la Chambre Régionale des Comptes (voir l'article retentissant de Ouest France : « *comptes de Brécey dans le rouge* ») **est, selon nos informations hélas reconstituée dans toute sa gravité.**

- **La réalisation de projets catastrophiques pour l'avenir du canton** (centre de traitement des ordures de Cuves) **ou les finances du département** (relais des artistes de la Chapelle Urée).

- **L'annonce récente et le début de la réalisation de projets où le pharaonique le dispute à l'opacité et aux conflits d'intérêts :** le fameux **Ecosanter** du Chêne au Loup, Centrale de production d'électricité photovoltaïque ! et **Ecoferme** !) est ainsi annoncé pour les élections cantonales de 2011 comme l'avait été annoncé avec autant de fracas et autant de « sérieux » (sic) le non moins fameux **Aromapôle** du Chêne au Loup lors des élections cantonales de 2004.

Le devis de **50 millions d'euro pour une réalisation dont la rentabilité est plus que douteuse** puisque les recettes attendues (vente d'électricité à EDF) sont des recettes à haut risque (EDF ne veut plus acheter au prix préférentiel d'autrefois) effraie les Brécéens à cause des risques insensés qu'il fait courir sur les finances locales, déjà bien mal en point.

- **Le projet de regroupement des Communautés de Communes de Brécey et de Villedieu.**

C'est marier la « carpe et le lapin », c'est nier les réalités de la géographie physique (proximité, distance) et de la géographie humaine (bassin de vie). C'est encore un sujet de discordance qui déclenche la colère des communes proches d'Avranches (Celland, Tirepied, Brécey...) à l'encontre du promoteur de cette incongruité.

- **L'accumulation des scandales comportementaux.** Les brécéens déplorent les attentes graves, répétées et publiques au calme et à la dignité qu'exige l'exercice de la fonction d' élu. Ils regrettent que ces excès de violence et de trivialité ternissent l'image de leur canton.

- **La perte définitive de son influence au collège.**

La source essentielle du pouvoir sans partage de Bernard Tréhet reposait **sur le cumul de la fonction de Principal du Collège de Brécey qu'il a exercé à temps plein pendant 30 ans (!) dans le même collège (!) et celle de Maire, Président de Communautés de Communes et Conseiller Général.**

Atteint par l'âge de la retraite il a dû quitter ses fonctions et a échoué dans sa tentative d'y faire nommer son dauphin (voir affaire Collège de Brécey sur le site Bocage Avenir).

10 ans plus tard, le collège a enfin totalement échappé à son influence, le PTC : *le parti Tréhet Collège !* a disparu, le Roi est enfin nu.

II - Bernard Tréhet ... encore et toujours... candidat unique à sa réélection

La violence démontrée et la brutalité affirmée ont hélas constitué, sans nul doute, les meilleurs outils pour garantir l'automatisme de ses renouvellements dans les postes et les fonctions. En effet, à cause d'elles, nul habitant brécéen sauf à être d'une témérité peu banale, ne peut se permettre de se porter candidat.

Ainsi une fois de plus, au sens local du terme, Bernard Tréhet est le candidat unique...Une fois de plus, il sera automatiquement réélu.

III - L'enjeu véritable du scrutin : L'analyse de la véritable influence et de la popularité du candidat élu à partir du taux de votes effectivement obtenus

Déjà, en examinant le scrutin des cantonales de 2004, BA affirmait que la victoire électorale « mécanique » de Bernard Tréhet, candidat unique, n'arrivait pas à masquer sa défaite politique.

En effet, le candidat unique de la droite dans un canton très majoritairement de « sensibilité de droite », avec 1942 voix sur un total de 4503 électeurs inscrits, était certes élu mais ne recueillait même pas 43,12% du potentiel des voix. C'est dire à quel point l'Establishment politique départemental a pu constater que Bernard Tréhet n'était décidément pas populaire, même chez les électeurs de droite.

L'enjeu véritable du scrutin se résume donc à tester, vérifier et calculer la véritable influence, en 2011, du toujours et depuis si longtemps, sinon toujours conseiller général de Brécey.

Pour en savoir plus ci-dessous :

- [Le bulletin n° 13, spécial élections cantonales de mars 2004](#)

- [La note de BA : Analyse et commentaires du scrutin de mars 2004](#)